

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



ATELIERS 5 HEURES POUR COMPRENDRE

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction : Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Atelier choisi :

.....

Tarif appliqué :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Prise en charge institutionnelle | 200 € |
| <input type="checkbox"/> Particuliers | 100 € |
| <input type="checkbox"/> Réduit : étudiant·e-s, demandeur·se-s d'emploi, abonné·e-s de l'iReMMO | 60 € |

Coût de l'inscription :

- Règlement en 1 fois (chèque ou espèces) Règlement en 3 fois (chèques)

Fait à Le

Signature du représentant
de l'iReMMO et cachet

Signature du participant

FORMULAIRE DE PRISE EN CHARGE

Contact dans l'institution de prise en charge :

Si la formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, **veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation.**

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction : Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation continue, 7, rue des Carmes, 75005 Paris

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). À l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participant·e-s pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé·e.